La Banque Laurentienne du Canada abaisse son taux préférentiel

Montréal, 4 septembre 2024. – La Banque Laurentienne du Canada (TSX :LB) annonce qu'elle abaisse son taux préférentiel, ainsi que celui de B2B Banque, de 25 points de base, soit de 6,70 % à 6,45 %, et ce, à compter du 5 septembre 2024.

-30-

À propos de la Banque Laurentienne

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne souhaite favoriser la prospérité de tous les clients grâce à une approche spécialisée pour les services aux entreprises et à des services bancaires à faible coût conçus pour faire fructifier l'épargne des Canadiens de la classe moyenne. Comptant environ 2 800 employés, la Banque offre une vaste gamme de services financiers et de solutions axées sur le conseil à ses clients partout au Canada et aux États-Unis. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de 47,5 milliards $ de même que des actifs administrés de 26,9 milliards $.

Renseignements :

Merick Seguin Conseiller principal, Relations avec les médias Banque Laurentienne du Canada
Cellulaire : 438 889-3220 merick.seguin@banquelaurentienne.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2024-09-04-La-Banque-Laurentienne-du-Canada-abaisse-son-taux-preferentiel